

Le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Juillet 2020 - N°104

*Et pendant
ce temps là...*



ASNIERES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



▪ Asnières & Vous (P.4-7)



Hommages / Rencontre avec Muriel Schweitzer, infirmière coordinatrice de la MSP / Les événements marquants

▪ Le dossier du TU : Élections 2020 (P.8-13)



Zoom sur les élections municipales / Trombinoscope du conseil municipal / Les résultats des communes voisines / Le travail dans des commissions / Le travail intercommunal

▪ Dossier Covid 19 (P.14-17)



Un maintien du service public / Une école de regroupement à Asnières-sur-Oise / Une opération masques / Monographie(s) / Le fonds Résilience / Un personnel médical et soignant fidèle au poste / Un rôle renforcé pour nos associations / Sauvons nos commerces

▪ Agenda (P.18-19)



En bref / Agenda

Le billet de la Rédaction

Premier numéro du mandat ! Face à cette situation exceptionnelle, TU exceptionnel. Pour ce 104^{ème} numéro, nous vous proposons un magazine de 20 pages au lieu des 24 habituelles. Nous avons voulu mettre en lumière les personnes pour qui le monde «ne s'est pas arrêté de tourner» et qui ont continué à œuvrer pour notre santé et le bien être de la commune. Nous vous proposons un dossier central axé sur les élections municipales 2020 et la mise en place du nouveau conseil. La rédaction du Trait d'Union reste à votre écoute et sera amenée à renouveler le magazine pour répondre au mieux à vos attentes.



En vous souhaitant un bel été !

L'ÉDITO DE CLAUDE KRIEQUER

Maire d'Asnières-sur-Oise

Madame, Monsieur,



Malgré la très forte abstention (53,17%) à l'élection municipale du 15 mars 2020 qui a impacté la répartition électorale, l'équipe que j'ai eu l'honneur de conduire a remporté, dès le premier tour, la majorité absolue et 18 sièges soit 78,27 % des 23 sièges à pourvoir.

Je remercie du fond du cœur tous ceux qui ont voté pour cette équipe renouvelée à 47% et qui préparait ce nouveau mandat avec Éric Therry élu avec moi en 1989 puis réélu en 2001. Je remercie la nouvelle équipe qui m'a fait confiance et réélu maire le 25 mai 2020. Elle s'est immédiatement mise au travail et au service des habitants. Je remercie tous ceux qui m'ont accompagné durant le mandat 2014-2020 et salue l'immense travail qu'ils ont réalisé pour Asnières et ses habitants. Sans revenir sur cette terrible pandémie du Coronavirus, je voudrais juste vous informer que plusieurs élus et membres du personnel ont contracté la maladie. À ma connaissance plusieurs habitants ont été en contact avec la maladie mais aucun cas grave ou décès ne m'a été signalé. Pour autant, les services de la commune ont toujours été accessibles sur rendez-vous. Je remercie Hervé Pellin, Directeur Général des services, et les membres du personnel qui ont continué d'assurer le service public de la commune. Je remercie également Carine Lecoanet, Directrice de l'école Blanche de Castille devenue l'école de regroupement et les enseignants qui ont assuré pour les enfants des personnels prioritaires l'accueil et l'enseignement.

En 2009, lors de la pandémie annoncée de grippe A (H1N1), la commune avait acheté des milliers de masques FFP2 qu'elle conservait précieusement. Certes, on les disait périmés mais heureusement qu'ils avaient été conservés car face à l'absence de défense et protection, la commune a pu fournir en masques : la Maison de Santé de Royaumont, plusieurs EPHAD du secteur, des infirmières libérales, tout le personnel communal et les élus. Si la crise sanitaire est en principe derrière nous, je félicite les comportements des Asniérois qui ont bien respecté les contraintes du confinement; il va falloir maintenant faire face à la crise économique et sociale car de très nombreuses entreprises ont rencontré

des difficultés économiques et de nombreux emplois ont été perdus.

Pour aider les entreprises qui ont dû cesser leur activité, d'autres connaissant une très forte baisse de leur chiffre d'affaires et risquant la faillite, la Communauté de Communes Carnelle - Pays de France, qui a la compétence économique, abondera à hauteur de 31 000 € avec effet de levier au « Fonds de résilience ». Ce fonds est défini et mis en place par la Région Ile de France.

C'est ainsi qu'une campagne de soutien sera lancée et pilotée par INITIACTIVE 95 qui prendra contact avec nos entreprises. Je pense bien sûr aussi aux associations, actrices de la vie de notre village, qui n'ont pas pu réaliser leurs programmes et leur budget. Afin de leur permettre de continuer à œuvrer pour le village, je leur assure que nous continuerons, malgré tout, à les soutenir.

Attaqué par l'équipe adverse en ma qualité de Président du SIECCAO à la veille des élections municipales sur le faible rendement du réseau d'eau potable, je vous informe qu'à l'échelle du SIECCAO un plan d'investissement de renouvellement des réseaux de 5 000 000 € a été voté en décembre 2019. Les travaux de renouvellement réalisés depuis 2018 ont permis de faire passer le rendement de 64,36% à 76,63% soit une amélioration de 19% qui ne prend pas en compte les travaux de renouvellement du réseau privé du Prieuré de Baillon, responsable à lui seul de 50% des pertes d'eau d'Asnières-sur-Oise. Cependant, l'impact sur le prix du m³ d'eau potable sera de plus 9 centimes en 2020 et plus 6 centimes en 2021 soit 18 € pour une facture d'eau de 120 m³.

Je vous renouvelle mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée aux dernières élections municipales et vous assure de mon total dévouement au service de notre village et de ses habitants.

Claude Krieguer,
votre maire



MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

20 rue d'Aval-Eau
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 30 35 41 41
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

/villeasnieressuroise

/ville_aso

: Application mobile gratuite
« Asnières-sur-Oise »

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Hommage à Christian Gaudin



Christian Gaudin, ingénieur Naval, candidat à l'élection municipale de 1989 et conseiller municipal de 2014 à 2020 nous a quittés. Brillant dans ses réflexions et parfois désarmant dans ses interventions, c'était un homme intègre, intelligent et instruit qui avait accepté de se représenter avec l'équipe municipale candidate à l'élection de mars 2020. Il faisait partie des membres de l'équipe sortante qui n'imaginaient pas, dans l'intérêt du village, que je ne me représente pas. Il était reconnaissant et m'attribuait régulièrement la réussite et la sortie de la Maison de Santé d'Asnières-sur-Oise. Quelques jours avant

son départ, je l'avais eu au téléphone dans son lit d'hôpital, il était conscient et serein. Christian a quitté le monde terrestre trop rapidement, il était confiant mais il n'aura pas connu notre succès à l'élection municipale de mars dernier. Au soir du 15 mars 2020, je lui ai dédié notre victoire. Je remercie Christian pour ses conseils et ce qu'il a fait pour son village. Je présente à sa famille mes très sincères condoléances.

.....

Hommage à Françoise Grimoux



Maitresse femme qui imposait le respect de par son caractère, Françoise Grimoux, Présidente de l'association de la bibliothèque nous a quittés. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre son décès ignorant qu'elle était malade mais toujours à la tâche.

Françoise Grimoux était habitée par la pugnacité, elle défendait les intérêts culturels et financiers de la bibliothèque d'Asnières-sur-Oise et savait s'affirmer pour réaliser les objectifs qu'elle s'était fixés. Elle aura été une grande servante du monde associatif et de l'intérêt général. J'adresse à Monsieur Grimoux, que nous connaissons bien, à ses filles et sa famille mes très sincères condoléances.

Directeur de la publication : Claude Krieguer
Rédacteur en chef : Philippe Marcot
Rédactrice en chef adjoint : Allison Francisco
Graphisme et mise en page : Allison Francisco
Ont contribué à ce numéro : Claude Krieguer, Philippe Marcot
Audrey Claisen Barthélemy, Sandrine Bonnetain, Muriel Schweitzer, les associations : Anim'Asnières, le Club Senior et Moto Club Evasion.
Photos : Allison Francisco, Julien Hascoët, les associations : Anim'Asnières, le Club Senior et Moto Club Evasion.
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction.
Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise
Tirage : 1500 exemplaires.
Impression : Imprimerie NFNCOM
8 Grande Rue, 95270 Asnières-sur-Oise
RCS Pontoise 879 737 260

: Vous avez une information ? Vous avez un avis ?

Envoyez vos commentaires à communication@ville-asnieres-sur-oise.



Hommage à Christophe Lorisson



Christophe Lorisson, homme discret et très apprécié par les personnes qu'il transportait, les enfants et parents dont il assurait la sécurité lors de la traversée d'accès aux écoles, nous a quittés. Christophe est parti bien trop tôt. Il a assuré ses fonctions jusqu'au bout de ses forces. Je le remercie pour son travail et son sens du service public qu'il a mis au bénéfice de tous et adresse à sa famille mes très sincères condoléances.

Hommage à Michel Tournay



Michel Tournay, homme du Nord et de conviction, diplômé des Arts et Métiers, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Fondateur en 1978 de l'Association pour le Respect de l'Environnement et du Cadre de Vie (AREC) nous a quittés dans sa 90^{ème} année.

Il siégeait à la Commission Nationale de l'Environnement sur les sujets aéroportuaires. Il n'était pas Asniérois mais toujours présent avec ses amis fidèles Lucette et Jean Cohuau au Forum des Associations, aux Commémorations et lors des diverses manifestations. Il était

habité par le dévouement pour les autres et très impliqué dans le milieu associatif de la région de Montsoult. Il aura passé des heures voire des jours pour défendre notre cadre de vie et combattre les nuisances sonores, le poison du ciel causés par le survol de notre territoire par les avions, et le développement de la plateforme de Roissy Charles de Gaulle.

Je me souviens des nombreux moments passés avec lui et les membres de son association à l'aéroport Charles de Gaulle, dans les bus pour aller manifester devant les ministères et le Parlement européen de Strasbourg. Je remercie Michel pour ce qu'il aura fait pour Asnières-sur-Oise et notre territoire et adresse à sa famille et à ses amis mes très sincères condoléances.

Textes de Claude Krieguer

Nous vous proposons de retrouver les textes hommages écrits par Claude Krieguer sur le site internet de la commune www.ville-asnieres-sur-oise.fr et sur l'application mobile « Asnières-sur-Oise ».

État civil

NAISSANCES

07/01 - Adel KNINBA
 25/02 - Inès REDJEM
 26/02 - Eva SIPRUN
 17/03 - Luna LE JAN
 21/03 - Albane TERRANCLE
 23/03 - Lola MANSUY
 23/03 - Ezio TREBOUL
 16/04 - Laureline BOUCZO CESAR
 18/04 - Léa KUDRIAVTSEVA
 02/05 - Aymen HAMACHE
 05/05 - Victoria NAWROTEK
 07/05 - Alba CHAMPEAU WUIART

DÉCÈS

02/01 - Catherine MOYENCOURT
 15/01 - Lucien DELAUNE
 17/01 - Marin-Pierre COULON
 22/01 - Jean Robert TRIBOULET
 15/02 - Roger PHO
 20/02 - Jeanne GOUX
 20/02 - Didier LALU
 10/03 - Christian GAUDIN
 14/03 - Dominique SANZ
 17/03 - Marc CHEVALLEY
 30/03 - Raymond GUERLIN
 03/04 - Viviane HARDY
 05/04 - René BELLET
 08/04 - Françoise GRIMOUX
 21/05 - Elise BOTHÉREAU



RENCONTRE AVEC

Muriel Schweitzer, infirmière coordinatrice de la MSP

Nous nous sommes rendus à la Maison de Santé Pluridisciplinaire pour parler avec Muriel Schweitzer du travail accompli par les professionnels de santé en ces temps de crise sanitaire.

Avant toute chose, pouvez-vous rappeler quel est votre rôle en tant qu'infirmière à la MSP ?

Au sein de la MSP, j'ai deux casquettes. La première en tant qu'infirmière libérale. Je réalise avec mes collègues du cabinet d'infirmières tous les soins infirmiers qui nous sont demandés par les patients et prescrits par les médecins. Puis, la seconde en tant qu'infirmière de santé publique. Depuis le 1^{er} décembre, je travaille pour l'association Asalée à la mise en place de consultation infirmière d'éducation thérapeutique et d'éducation à la santé. J'interviens en collaboration avec les médecins de la maison de santé auprès des patients atteints ou présentant des risques de maladies chroniques (hypertension, diabète, maladie cardiovasculaire...), dans le cadre du sevrage tabac, de la remise en mouvement ou ayant des besoins particuliers. Je m'adapte aux patients et propose des solutions aux situations parfois complexes.

Comment la MSP a-t-elle géré la crise ?

L'équipe de la maison de santé a su s'adapter. Chacun s'est mobilisé pour parer à la crise et continuer à suivre les patients dans les meilleures conditions. Dans les locaux, nous avons accentué l'affichage informatif pour les patients et leurs accompagnants. Nous avons mis en place un circuit de déplacement pour les consultations qui n'avaient lieu que sur rendez-vous. Les professionnels de santé ont dû restreindre et adapter leurs activités ; la situation ne leur permettant pas de prendre en charge les patients dans les locaux de façon habituelle. Les méde-

cins accompagnaient par vidéo-consultation les patients qui ne pouvaient se déplacer en plus de leur consultation en présentiel, sur rendez-vous, à la maison de santé. Les kinésithérapeutes allaient à domicile pour les cas qui le nécessitaient. Les infirmières libérales ont continué leurs visites à domicile au plus près des patients et j'ai maintenu les consultations d'éducation à la santé par téléphone.

Quel était votre quotidien en tant qu'infirmière ?

Pour les patients diagnostiqués ou supposés atteints du Covid, nous avons mis en place avec les médecins, un suivi téléphonique actif et régulier. Je prenais contact avec les patients que les médecins avaient vu en consultation. Environ trois à quatre fois par semaine, j'effectuais un bilan téléphonique de leur état et j'avertissais le médecin si la situation l'exigeait. À domicile, avec mes collègues infirmières libérales, nous avons accru notre surveillance et faisons le lien avec le médecin traitant si le patient en avait le besoin.

Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous ?

Nous n'avons pas rencontré de difficultés insurmontables. Nous avons été soutenus par la mairie et les patients. La mairie nous a fourni des masques et du gel hydroalcoolique. Il y a eu une grande générosité de la part des patients qui nous ont fourni du matériel, par exemple des masques. Les matériels comme les thermomètres deviennent presque des denrées rares.

Quel a été le plus grand changement dans votre façon de travailler ?

Pendant cette période difficile nous avons cherché, avant tout, à protéger nos patients et nos familles. Nous avons mis en place des mesures de protection et maintenant le port des masques est devenu une habitude quotidienne.

Quel mot définit pour vous le mieux cette crise ?

Solidarité. Les gens sont spontanément venus nous apporter du matériel. C'est grâce à cette entraide que nous avons pu faire les choses correctement, sans prendre de risques pour nous, notre famille et nos collègues ; et ce, dans les meilleures conditions possibles pour les patients.



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ANIM'ASNIÈRES et le CLUB SENIOR



La Compagnie MALTHAZAR « DESTINATION 50 »

Le 7 mars dernier, la salle Josette Jourde s'est fait le théâtre d'un dîner spectacle des plus réussis, «DESTINATION 50».

L'équipe d'ANIM' ASNIÈRES, organisatrice de cette soirée, a fait appel à un excellent traiteur, les papilles des convives furent comblées. Côté spectacle, elle a fait confiance à la toute jeune Compagnie MALTHAZAR, troupe locale, de chanteurs et comédiens amateurs. Leur comédie musicale a rythmé cette soirée à grand renfort d'humour, de personnages hauts en couleurs, de sketches cocasses et de chansons aux paroles malicieusement revisitées. Pari réussi pour cette première collaboration entre ANIM' ASNIÈRES et la Compagnie MALTHAZAR ! Pour le plus grand plaisir des spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements quand artistes et organisateurs se sont retrouvés sur scène. Une nouvelle collaboration devrait voir le jour prochainement.



Le Club Senior : Holidays on Ice

Pour la première sortie de l'année, les membres du Club Senior se sont retrouvés le dimanche 3 janvier pour le spectacle HOLIDAY ON ICE. « Un spectacle grandiose » avec en vedette Philippe CANDELORO. « Un après-midi merveilleux rempli de prouesses, de show de costumes, de lumière et des patineurs superbes ». Ils sont sortis enchantés du palais des sports, témoigne Christian, président du Club.



Le Club Senior : Partage de la Galette

Soixante-sept personnes du Club Senior se sont retrouvées le 26 janvier pour le partage de la galette, suivi d'un loto où sept personnes ont eu le plaisir de remporter un lot.

Retrouvez les photos sur le site internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr et sur l'application mobile «Asnières-sur-Oise».



Zoom sur les élections municipales

Claude Krieguer réélu Maire

Destinées à renouveler l'ensemble des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, les élections municipales ont eu lieu le 15 mars dernier. La liste "Bien faire pour Bien vivre", menée par Claude KRIEQUER, Maire sortant, a obtenu 52,45% des voix. La liste a recueilli la majorité absolue des suffrages, le nouveau conseil municipal se compose donc de 18 élus de cette liste et 5 élus de la liste de l'opposition "Un Village uni", conduite par Annick DESBOURGET.

Un nouveau conseil municipal

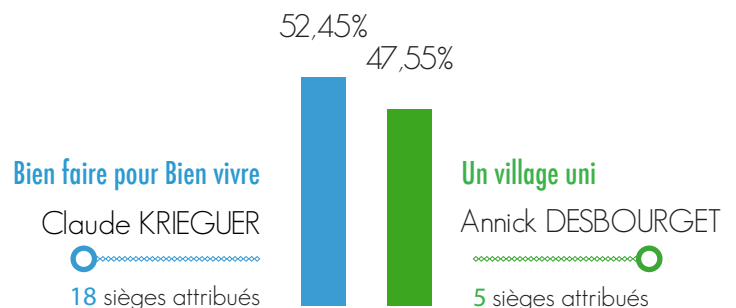
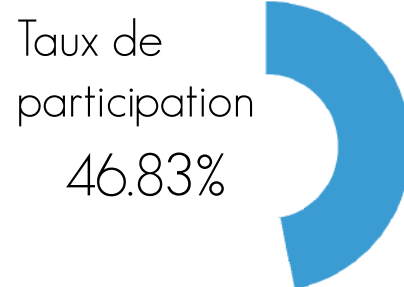
Les nouveaux conseillers municipaux, élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans, se sont réunis le lundi 25 mai pour élire le Maire et ses adjoints. À l'issue du premier scrutin secret, Claude KRIEQUER remporte 18 suffrages sur 23. Il est donc déclaré élu Maire à la majorité absolue et installé immédiatement. Ensuite, le conseil a procédé à l'élection des adjoints pour laquelle une seule liste a été déposée. Les 6 candidats y figurant ont donc été élus adjoints à la majorité absolue, 18 suffrages sur 23.

“ Merci du fond du cœur pour la confiance que vous me témoignez depuis de si nombreuses années. Je dédie cette réélection à tous ceux qui m'ont accompagné depuis 1995 car c'est aussi à eux que je dois cette victoire. ”

Claude Krieguer

Répartition des sièges au sein du conseil communautaire

Cette année vous avez également élu vos représentants au conseil communautaire au sein de la communauté de communes Carnelle Pays-de-France (C3PF). Parmi les 42 conseillers des 19 communes membres de la C3PF, 3 sièges sont attribués à la commune d'Asnières-sur-Oise. La liste arrivée en tête "Bien faire pour Bien vivre" remporte 2 sièges, représentés par Claude KRIEQUER et Paule LAMOTTE et 1 siège pour l'opposition, représenté par Annick DESBOURGET, de la liste "Un Village uni". L'élection du nouveau conseil communautaire se fera le 8 juillet prochain.



Nombre d'habitants : 2 661
Nombre d'inscrits : 2112
Nombre de votants : 989
Bulletins blancs ou nuls : 28



Claude KRIEGUER
Maire

LES ADJOINTS



Eric THERRY
Adjoint
Affaires générales
Finances - Travaux
Jeunesse et sport



Paule LAMOTTE
Adjointe
Environnement et
Affaires scolaires



Philippe MARCOT
Adjoint
CCAS
Associations
Communication



**Audrey CLAISEN
BARTHELEMY**
Adjointe
Urbanisme et
Droit du sol



Henri POIRIER
Adjoint
Urbanisme
P.L.U.



Sylvie PESLERBE
Adjointe
Commerce - Culture
Tourisme - Fêtes et
Cérémonies

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jacques LETELLIER



Karen RIAND



Paulo SOBRAL



Sandrine BONNETAIN



Alain BROCHARD



Laurine RENARD



Franck LAGNIAUX



Emmanuelle PONCHANT



Serge LOPEZ



Anne-Marie FORTUNATO



Jonathan ALLONGE

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Annick DESBOURGET



Michel BRAULT



Sylvie WILLEMIN



Thierry BOLLER



Sandrine LENTZ



Les résultats des communes voisines

Les Maires de la Communauté de Communes

Baillet-en-France

Population : 2 000 habitants
Maire : Christiane AKNOUCHE

Bellefontaine

Population : 483 habitants
Maire : Jean-Noël DUCLOS

Belloy-en-France

Population : 2 177 habitants
Maire : Raphaël BARBAROSSA

Châtenay-en-France

Population : 72 habitants
Maire : Jacques RENAUD

Chaumontel

Population : 3 283 habitants
Maire : Sylvain SARAGOSA

Épinay-Champlâtreux

Population : 65 habitants
Maire : Jean-Marie CAZIEUX
(Maire par intérim)

Jagny-sous-Bois

Population : 258 habitants
Maire : Jacqueline HOLLINGER

Lassy

Population : 170 habitants
Maire : Gilbert MAUGAN

Le Plessis-Luzarches

Population : 141 habitants
Maire : Patrick FAUVIN

Luzarches

Population : 4 553 habitants
Maire : Michel MANSOUX

Maffliers

Population : 1 848 habitants
Maire : Jean-Christophe MAZURIER

Mareil-en-France

Population : 693 habitants
Maire : Chantal ROMAND

Montsoul

Population : 3 405 habitants
Maire : Sylvio BIELLO

Viarmes

Population : 5 188 habitants
Maire : En attente des résultats du
2nd tour

Saint-Martin-du-Tertre

Population : 2 773 habitants
Maire : En attente des résultats du
2nd tour

Villaines-sous-Bois

Population : 770 habitants
Maire : Patrice ROBIN

Seugy

Population : 1 001 habitants
Maire : Jacques ALATI

Villiers-le-Sec

Population : 183 habitants
Maire : Cyril DIARRA





Le travail en commission

Au service de notre village

COMMISSION CULTURE PATRIMOINE - TOURISME - FÊTES ET CÉRÉMONIES

Sylvie PESLERBE

Membres :

Philippe MARCOT - Audrey CLAIEN BARTHELEMY
Alain BROCHARD - Jonathan ALLONGE
Franck LAGNIAUX - Sandrine BONNETAIN
Thierry BOLLER - Sandrine LENTZ

Qu'est-ce qu'une commission municipale ?

En amont du conseil municipal, ou pour aider l'autorité territoriale dans ses décisions, interviennent plusieurs commissions municipales. Les élus sont rassemblés en groupes de travail dans lesquels se prépare le véritable travail de fond, d'élaboration et de réflexion visant à la dynamisation de la vie communale des Asniérois. Les commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

COMMISSION SOCIAL - EMPLOI SOLIDARITÉ

Paulo SOBRAL

Membres :

Philippe MARCOT
Laurine RENARD
Sandrine BONNETAIN
Anne-Marie FORTUNATO
Sylvie WILLEMIN

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Paule LAMOTTE

Membres :

Sandrine BONNETAIN
Sylvie PESLERBE
Laurine RENARD
Emmanuel PONCHANT
Thierry BOLLER

COMMISSION ASSOCIATIONS

Sandrine BONNETAIN

Membres :

Philippe MARCOT
Serge LOPEZ
Thierry BOLLER

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Paule LAMOTTE

Membres :

Philippe MARCOT
Jacques LETELLIER
Karen RIAND
Jonathan ALLONGE
Franck LAGNIAUX
Sandrine LENTZ

COMMISSION TRAVAUX - SÉCURITÉ TRANSPORT

Jacques LETELLIER

Membres :

Eric THERRY
Paule LAMOTTE
Henri POIRIER
Alain BROCHARD
Jonathan ALLONGE
Sylvie PESLERBE
Annick DESBOURGET
Thierry BOLLER

COMMISSION FINANCES

Eric THERRY

Membres :

Paule LAMOTTE
Henri POIRIER
Jacques LETELLIER
Alain BROCHARD
Sandrine BONNETAIN
Audrey CLAIEN BARTHELEMY
Michel BRAULT
Annick DESBOURGET

COMMISSION JEUNESSE - SPORT ENFANCE

Karen RIAND

Membres :

Eric THERRY
Sylvie PESLERBE
Paulo SOBRAL
Laurine RENARD
Sandrine BONNETAIN
Emmanuel PONCHANT
Serge LOPEZ
Michel BRAULT
Sandrine LENTZ

COMMISSION URBANISME

Audrey CLAIEN BARTHELEMY

Membres :

Eric THERRY
Henri POIRIER
Jacques LETELLIER
Alain BROCHARD
Karen RIAND
Jonathan ALLONGE
Franck LAGNIAUX
Michel BRAULT
Sandrine LENTZ



Le travail intercommunal

Défendre les intérêts de la commune

Les établissements intercommunaux appelés E.P.C.I :

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) désignent une forme de coopération entre les communes. Celles-ci peuvent se regrouper afin de gérer en commun des équipements ou des services publics, d'élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme à l'échelle d'un territoire plus vaste que celui de la commune. La présence d'élus d'Asnières-sur-Oise est obligatoire dans chacun de ces E.P.C.I, afin de défendre les intérêts de notre village sur de nombreux sujets importants, allant du traitement des déchets à la gestion de l'eau.

▣ SIVOM :

Le Syndicat à Vocation Multiple regroupe les communes de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise. Il est en charge de la création et de la gestion d'équipements sportifs intercommunaux (le Stade Maspoli de Viarmes et le Stade Delacoste d'Asnières-sur-Oise), de l'entretien du Parc de Touthville et de la gestion d'ouvrages de retenue d'eaux pluviales pour le ravin de la Tempête et le bassin de la Flèche (cette dernière compétence étant en passe d'être transférée au SYMABY).

Titulaires : Claude KRIEGUER, Eric THERRY et Jacques LETELLIER

Suppléants : Serge LOPEZ et Michel BRAULT

▣ TRI OR :

Ce syndicat a pour enjeu la collecte et le traitement des ordures ménagères visant à la réduction des déchets. Le Syndicat TRI-OR s'est engagé dans un programme local de prévention des déchets, dont l'objectif principal est de réduire de 7 % les quantités d'ordures ménagères et assimilées produites sur le territoire sur 5 ans.

Titulaires : Jonathan ALLONGE et Karen RIAND

Suppléants : Sylvie PESLERBE et Sylvie WILLEMIN

▣ SICTEUB :

Le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux regroupe 21 communes sur deux départements, 14 communes du Val d'Oise et 7 communes de l'Oise. Ces installations de traitement des eaux sont situées sur la commune d'Asnières-sur-Oise.

Titulaires : Eric THERRY et Henri POIRIER

Suppléants : Jacques LETELLIER et Thierry BOLLER



■ SIECCAO :

Depuis sa création en 1977, le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise regroupe 16 communes, assure la production, le traitement, le transport et la distribution de l'eau potable située dans les nappes phréatiques d'Asnières-sur-Oise et de Noisy-sur-Oise.

Titulaires : Claude KRIEGUER et Eric THERRY

Suppléants : Sandrine BONNETAIN et Michel BRAULT

■ SYMABY :

Anciennement SIABY, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux regroupe 13 communes. Il est en charge des travaux d'aménagement du bassin versant de l'Ysieux, de l'amélioration des conditions d'écoulement et de l'intégration des bassins de retenue des eaux pluviales afin d'éviter les inondations.

Représentants de la commune via la C3PF :

Titulaires : Eric THERRY et Henri POIRIER

Suppléants : Alain BROCHARD et Thierry BOLLER

■ SITRARIVE :

Le Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de leurs affluents, a pour objet l'entretien des berges de la rivière la Thève, des travaux d'actions, d'ouvrages et d'installations pour la réalisation du plan pluriannuel d'entretien de la Thève et de ses affluents, afin d'assurer le libre écoulement des eaux.

Représentants de la commune via la C3PF :

Titulaires : Alain BROCHARD et Sylvie PESLERBE

Suppléants : Sandrine BONNETAIN et Annick DESBOURGET

■ PNR :

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France regroupe 59 communes, bientôt 70. Il permet la mise en œuvre de la Charte d'un Parc Naturel Régional. Il gère un certain nombre de services d'intérêt commun comme la sensibilisation à l'environnement, la mise en valeur du patrimoine historique, la contribution à l'aménagement et la préservation de 60 000 hectares d'espaces naturels.

Titulaire : Paule LAMOTTE

Suppléant : Franck LAGNIAUX

■ SMBO :

En 2003, le Conseil départemental a créé, avec les 22 communes riveraines de l'Oise du département, le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise afin d'assurer l'entretien, la protection et l'aménagement des berges, sécuriser les chemins piétons longeant la rivière, diversifier les habitats pour la faune sauvage et plus globalement, améliorer l'aspect paysager en mettant en valeur les plus beaux sujets.

Représentants de la commune via la C3PF :

Titulaire : Sylvie PESLERBE

Suppléant : Annick DESBOURGET



Dossier COVID 19



Nous avons traversé ensemble ce que les médias nomment une « crise sanitaire » sans précédent. Nous avons vécu des temps inédits, bouleversés et bouleversants... et pourtant grâce à vous, votre prudence, votre respect des gestes barrières, notre village n'a pas eu à déplorer, à ce jour, de déclaration de décès consécutif à la pandémie.

Plus encore, ce temps suspendu nous a permis à tous de nous recentrer sur l'essentiel, nos fondamentaux : notre famille, nos proches, notre habitat.

Qui n'a pas organisé une chasse au trésor dans son grenier au prétexte de rangements ? Qui n'a pas alors pensé à recycler plus qu'à jeter ? Qui n'a pas pensé à prendre des nouvelles de ses voisins ? A faire (re)livre notre commerce local dont nous avons pu apprécier son importance au quotidien ? Qui n'a pas profité de la météo clémente pour embellir son jardin ? Tondeuses, taille haies, pinceaux, pots de peinture... sont ressortis de nos caves et garages pour occuper notre emploi du temps de « confinés ». Nous nous sommes transformés en jardinier, bricoleur, chef cuisinier, architecte d'intérieur...

Mais n'oublions pas :

- Que nos encombrants ne seront plus ramassés les premiers vendredis de chaque mois, il nous faudra prendre rendez-vous auprès de Tri Or ou nous rendre en déchetterie.
- Que certains travaux peuvent et doivent parfois faire l'objet d'une demande spécifique en mairie : déclaration de travaux ou permis de construire. Le service urbanisme est à votre disposition pour vous y aider, dans le respect de notre Plan Local d'Urbanisme et du cahier de recommandations architecturales.
- Que notre commune est précieuse et ne doit pas être dégradée. Les masques, les gants, les mégots ou encore

les ordures ne doivent pas être jetés sur la voie publique sous peine d'amende.

Et nous pendant ce temps là, nous direz vous ?

Nous nous sommes efforcés de trouver du positif dans ces temps surréalistes. Nous avons essayé de nous réinventer pour, autant que possible, conserver, entretenir, améliorer notre lien à votre service.

Pour ce faire, nous avons utilisé tous les moyens de communication à notre disposition et cela s'est révélé plus précieux que jamais.

- Votre Maire vous a écrit le 7 mai dernier et cette lettre vous a été distribuée dans vos boîtes aux lettres par vos élus, accompagnée de la nouvelle édition du Guide Pratique de la commune.
- Les panneaux d'information lumineux ont été mis à contribution pour diffuser les messages les plus importants notamment sur la fermeture des accès aux parcs, jardins et forêt.
- La page facebook de la Mairie a été alimentée tout au long de cette période.
- Le site et l'application MyMairie ont relayé régulièrement les actions essentielles et les numéros utiles.
- Enfin, le magazine d'information de notre village, qui n'a jamais aussi bien porté son nom, vous proposait une rétrospection et des perspectives d'avenir.

Face à de nouveaux besoins, de nouvelles contraintes, nous avons répondu par toujours plus de solidarité, par un renforcement du bénévolat et une continuité du service public.

Alors en un mot, à vous et à tous ceux qui ont œuvré au quotidien, dans l'ombre ou dans la lumière, qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour mener avec nous des actions inédites : **MERCI**

Soyez assurés que chacun d'entre vous peut compter sur le soutien et l'accompagnement de vos élus. Ensemble, continuons nos efforts, renforçons notre élan de solidarité, faisons en sorte de continuer à bien faire pour mieux (re)vivre. Tout en restant prudents, nous comptons sur vous pour nous aider à faire revivre notre village, ses commerces, son marché, ses associations, son économie locale, son centre de loisirs.

Continuez à prendre soin de vous.

Un maintien du service public



Notre mairie est restée à votre service par le biais d'accueil téléphonique. Le Directeur Général des Services, Monsieur Pellin est resté en poste. Son personnel a été maintenu pour la plupart en télétravail. Les agents techniques n'ont pas cessé le travail. Notre policier municipal est resté présent au quotidien.

Les personnes les plus vulnérables ou isolées ont été contactées deux fois par semaine pour prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

A l'heure du déconfinement, les dispositions de télétravail ont été prolongées. La mairie a progressivement de nouveau ouvert au public et ce, dans le respect des mesures sanitaires attendues afin de protéger tant les administrés que les agents.

Une école de regroupement à Asnières-sur-Oise



Dès les prémices de la pandémie, notre commune a été choisie et a relevé le défi d'être école de regroupement pour accueillir les 10 enfants maximum des personnels soignants ou réquisitionnés des communes d'Asnières-sur-Oise, Viarmes, Noisy-sur-Oise et Saint Martin-du-Tertre.

Le travail de Madame LECOANET, Directrice, est à saluer ainsi que l'investissement des enseignants et du personnel mobilisé pour permettre un accueil de qualité et sécurisé à nos enfants.

Nous avons maintenu l'ouverture de l'école après le déconfinement et par conséquent, notre centre de loisirs pour l'été et plus précisément pour la période du 6 juillet au 31 juillet prochain.



Une opération masques



La mairie a mis en place une opération masques avec l'association Cousu Décousu et a procédé à la mise à disposition de 800 masques tissus pour les habitants. Des masques chirurgicaux et FFP2 ont été mis à disposition pour les 316 Asniérois de plus de 70 ans.

4000 masques ont été achetés conjointement avec la C3PF. Les élus de la commune ont distribué dans les boîtes aux lettres de chaque habitant deux masques chirurgicaux et ont proposé sous forme de rendez-vous, la remise de masques directement en mairie. Enfin, la mairie a bénéficié d'une donation du Conseil Départemental de 2700 masques en tissus réutilisables 10 fois.

Nous avons aujourd'hui et conserverons pour l'avenir un stock de masques en mairie dans un souci de précaution et de prudence.

Monographie(s) : témoignage de la vie passée et contemporaine de notre village



Asnières-sur-Oise a déjà connu la parution d'une monographie il y a une vingtaine d'années. Elle couvrait les années 1900 et transcrivait les œuvres d'Eugène Leroux et Clément Romé, instituteurs d'alors à l'école d'Asnières et de Baillon.

2020 marquera la parution de l'ouvrage de l'association Pages de Vie, monographie sur notre commune ayant traversé le XX^{ème} siècle, entre Nature et Histoire, entre changements et évolutions. Cet ouvrage nous aidera à mieux connaître notre village, à le (re)découvrir pour mesurer et comprendre ce qui fait la douceur de notre cadre de vie actuel car il n'a jamais été aussi vrai que «le passé est nécessaire au présent pour préparer l'avenir».

Il est en vente en mairie au prix de 15,00€

Lancement du « fonds Résilience »

La région Ile-de-France et 70 collectivités locales, dont la C3PF, ont créé le « **Fonds Résilience** » pour aider les acteurs économiques durement impactés par la crise sanitaire.

Depuis le 11 juin, les TPE, les micro-entreprises, les associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire, pourront bénéficier de solutions de financement.

Ce fonds de solidarité s'adresse aux entreprises de **0 à 20 salariés**. Il a pour but de soutenir la relance de l'activité en apportant une solution de financement des coûts liés aux adaptations indispensables à la reprise

et, au maintien de l'activité (investissements matériels et immatériels pour répondre à la nouvelle donne sanitaire, réapprovisionnement...).

L'intervention du fonds se matérialise sous la forme d'une avance remboursable à taux zéro dont le montant est compris **entre 3 000 et 100 000 euros**, sur des durées de remboursement pouvant aller **jusqu'à 6 ans**.

L'instruction des dossiers, déposés en ligne, sera réalisée par des professionnels de proximité spécialisés dans l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise : Initiative, France Active, ADIE, Réseau entreprendre.

Contact : Aurore Duc - a.duc@c3pf.fr - 01 34 71 94 06

Un personnel médical et soignant fidèle au poste



La maison de santé est, bien entendu, restée ouverte pour les médecins généralistes et le cabinet d'infirmières. La mairie a, dès le début de la crise sanitaire, fait une donation de masques FFP2 ainsi que de gel hydro alcoolique pour leur permettre d'exercer dans les conditions les plus optimales.

Nous remercions particulièrement les Docteurs Bruneau et Gaudin.

Un rôle renforcé pour nos associations



Nos associations ont également subi les conséquences de cette crise sanitaire, le niveau de soutien financier qu'elles ont demandé à la commune sera évidemment maintenu. Il y a d'ailleurs fort à parier que leur mission se trouvera renforcée dans les prochains mois.

Le forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h, en extérieur, en respectant les distanciations physiques.

Sauvons nos commerces



La crise sanitaire a, sans aucun doute, été une période difficile et incertaine pour nombre de nos commerces. Certains ont continué à travailler par le biais de livraisons ou vente à emporter, alors que d'autres, se sont vus contraints de cesser toute activité. Leur présence est fondamentale pour notre village et pour le lien social que nous nous efforçons d'y entretenir. Ils ont été là pour nous, soyez assurés que nous leur apporterons tout notre soutien.

Aidons-les à reprendre leur activité en consommant local.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable



Stop aux nuisances

La municipalité vous rappelle l'arrêté municipal du 11 juin 2018 relatif à la lutte contre le bruit.

Sont interdit :

- Les bruits causés sans nécessité susceptibles de troubler le voisinage ou de nature à porter atteinte à la santé de l'homme.
- Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui, punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe.
- La circulation d'engins « tous terrains » sur l'ensemble des chemins ruraux et en forêt.

Tous travaux de rénovation, bricolage, ou jardinage effectués, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore doivent être effectués à des horaires précis.

Pour les particuliers :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Pour les Professionnels :

- du lundi au vendredi de 8h à 19h30
- le samedi de 8h à 19h

Les travaux ne sont pas autorisés le dimanche et les jours fériés.



Fermeture de l'Allée de la Reine Hortense

À la suite des intempéries survenues dimanche 10 mai 2020, la mairie a pris la décision de fermer l'allée de la reine Hortense pour des raisons de sécurité. Les arbres ont été fragilisés et certains ont été dessouchés, parfois même inclinés à 30 degrés, rendant le chemin impraticable. Des dégâts ont été constatés sur des câbles électriques, ce qui a nécessité l'intervention de la société ENEDIS. L'élagueur est intervenu pour dégager le passage et abattre les arbres dangereux.

Nous vous avertirons si une distribution de bois s'organise à destination des Asniérois. Les promeneurs peuvent désormais arpenter en toute sécurité ce chemin boisé caché entre l'Abbaye de Royaumont et les marais de Baillon.



Travaux Rue du Four

Conscient de la gêne occasionnée et dans le souci de remédier aux désordres matériels pour la sécurité de tous, la mairie n'a d'autre choix que de demander à son avocat d'assigner l'ensemble des parties concernées: que ce soit le SIECCAO, titulaire de compétence « eau potable », le groupe SUEZ ainsi que les propriétaires de l'ouvrage qui s'est effondré.





Réouverture de l'abbaye de Royaumont



Après deux mois de fermeture, l'abbaye de Royaumont a rouvert ses portes aux visiteurs le samedi 30 mai dernier. Un parcours spécifique a été imaginé pour la sécurité des visiteurs et des salariés de la Fondation Royaumont. Pour les visites, le port du masque reste recommandé. Ainsi, le public était au rendez-vous pour la réouverture le weekend de la Pentecôte, 1500 visiteurs ont pu bénéficier d'une visite inédite de ce monument riche de 800 ans d'histoire. La partie privative du cloître, habituellement fermée, est exceptionnellement accessible, afin de faciliter la circulation du public. Découvrez ou retrouvez le parc de 6,5 hectares, ce monument historique exceptionnel et ses jardins remarquables.

Le monument est désormais ouvert du vendredi au dimanche et les jours fériés, de 10h à 18h, ainsi que la librairie-boutique et la terrasse du bar. Afin de limiter les temps d'attente et les regroupements, la vente des billets se fait sur internet en visite libre uniquement (suspension des visites guidées, événements culturels, navette...). Le personnel de santé pouvait bénéficier, jusqu'au 1^{er} juillet, d'entrée gracieusement offerte pour les remercier de leur mobilisation. Après avoir réfléchi à l'annulation, Royaumont organisera tout de même, du 6 septembre au 31 octobre, son festival de musique et de danse, du Moyen-âge à nos jours, dans une version « allégée », dont le contenu sera prochainement dévoilé.

Pour se ressourcer cet été et pour profiter du monument et de la nature, rendez-vous à l'abbaye de Royaumont : royaumont.com



Mais où se cache Sophie la Girafe ?

Sophie la girafe s'est cachée dans l'une des pages du journal, retrouvez-la en feuilletant votre *Trait d'Union* ! Découvrez un indice pour connaître l'endroit exact où elle se trouve en vous rendant sur :



www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Retrouvez l'agenda complet des événements d'Asnières-sur-Oise sur le site internet de la commune : www.ville-asnieres-sur-oise.fr

L'Application Mobile
ASNIÈRES-SUR-OISE
à télécharger gratuitement



*Retrouvez
de nombreuses
fonctionnalités :*

**Accès direct
au Portail Famille**

Menus cantine

Agenda

Actualités

**Notifications via
messages *push***

**Et plus
encore...**



À télécharger gratuitement sur :

